

L'utilisation judicieuse des antibiotiques dans le milieu vétérinaire et bioalimentaire au Québec

Contexte

La Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux chapeaute la mise en œuvre d'un plan d'action pour la prévention de l'antibiorésistance, incluant une campagne de sensibilisation sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques. Elle regroupe plusieurs organisations partenaires dont des organisations de santé publique, de santé animale, de l'industrie bioalimentaire et des représentants du public. La prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques font partie des recommandations prioritaires de la Stratégie. La première phase de la campagne a été lancée en octobre 2013 et s'adresse aux propriétaires d'animaux de compagnie, de loisir et d'élevage. La Stratégie souhaite maintenant informer les intervenants en santé humaine sur ce qui se fait dans le milieu vétérinaire et bioalimentaire au Québec concernant l'utilisation judicieuse des antibiotiques, ainsi que le contexte dans lequel s'exercent la médecine vétérinaire et l'élevage des animaux. Cet exercice vise à véhiculer un message harmonisé basé sur des références scientifiques communes et des propos cohérents auprès de la population.

Antibiogouvernance dans le milieu vétérinaire et bioalimentaire

La gouvernance relative aux antibiotiques ou antibiogouvernance (*antimicrobial stewardship* en anglais) est nécessaire pour conserver l'efficacité des antibiotiques et minimiser le développement de l'antibiorésistance chez les animaux et les humains. L'antibiogouvernance dans le milieu vétérinaire et bioalimentaire fait appel à plusieurs composantes (Figure 1) requérant une multitude d'actions, dont les effets cumulatifs, voire synergiques, contribuent à préserver l'efficacité des antibiotiques et à minimiser les risques de développement de l'antibiorésistance. Des actions sont présentement réalisées ou en voie de réalisation dans chacune des composantes de l'antibiogouvernance au Québec. La liste suivante les énumère.

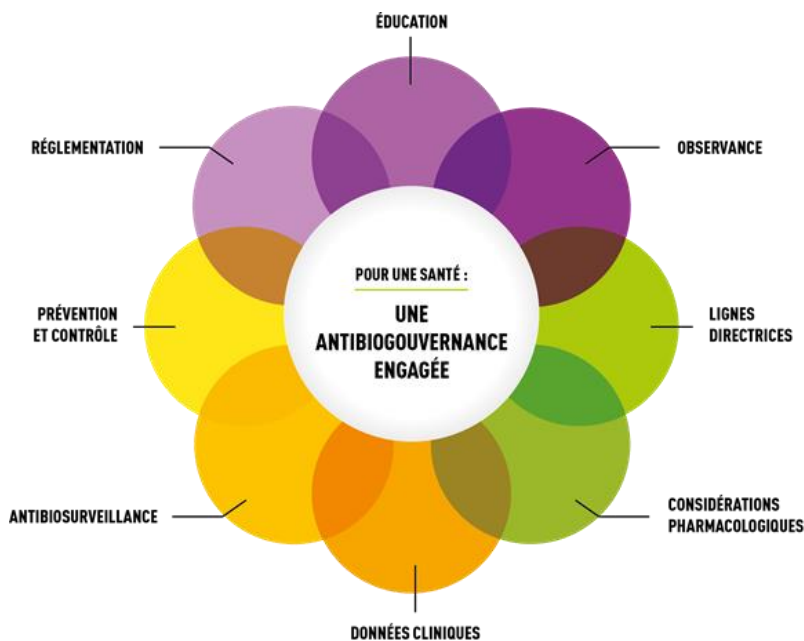


Figure 1 :
L'antibiogouvernance
(adaptée de J. Scott Weese,
Stephen W. Page et
John F. Prescott, 2013)

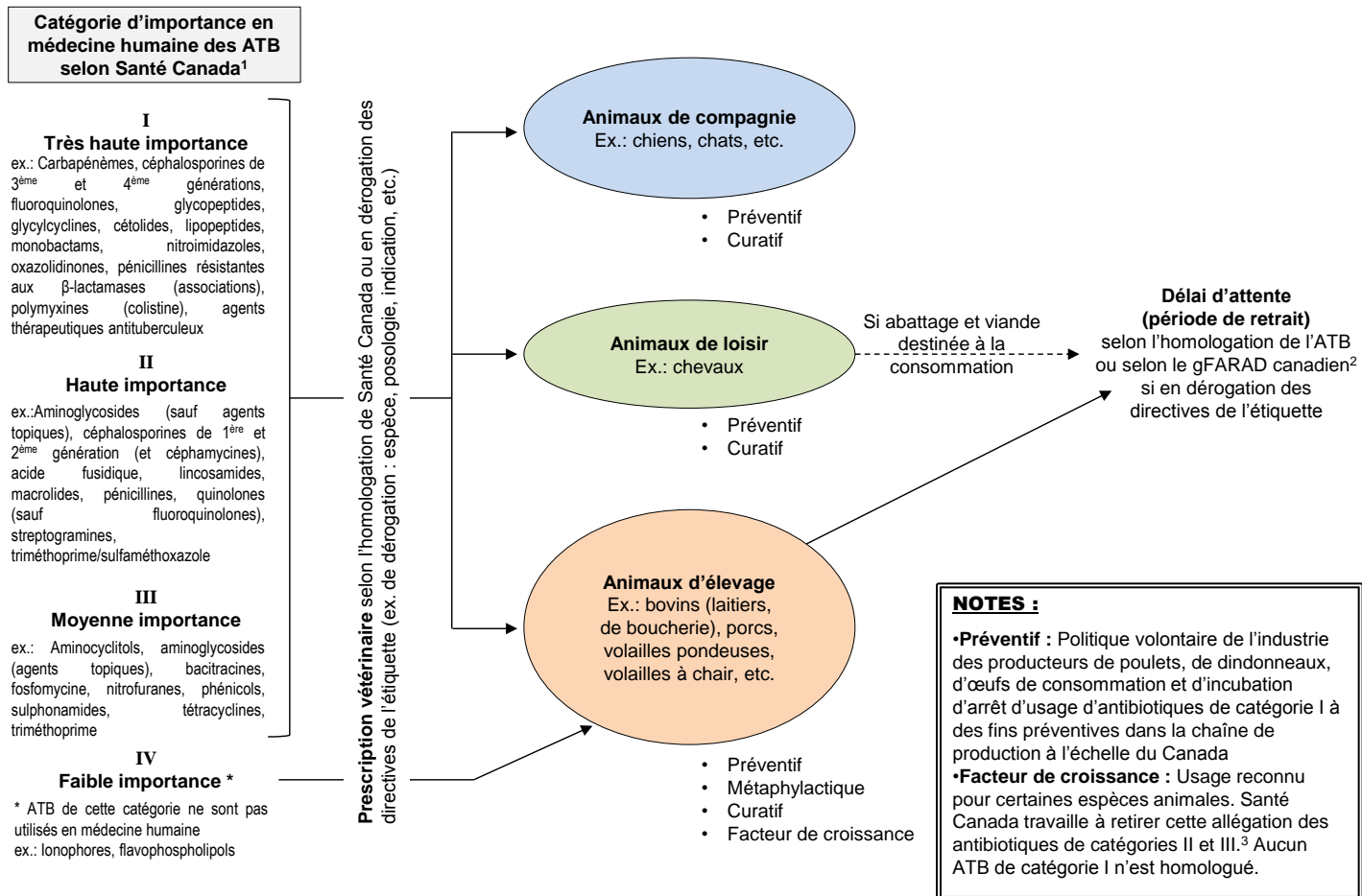
Actions ou mesures dans le milieu vétérinaire et bioalimentaire

- Lignes directrices
 - Lignes directrices sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques destinées aux médecins vétérinaires praticiens
- Considérations pharmacologiques
 - Supervision par un médecin vétérinaire
 - Recherche
- Données cliniques
 - Programme d'amélioration de la santé animale au Québec pour faciliter l'accès aux éleveurs à des services vétérinaires
 - Analyses de diagnostic à prix abordable pour les éleveurs grâce aux laboratoires en santé animale du MAPAQ
 - Surveillance et vigie des maladies infectieuses
- Antibiosurveillance
 - Programme québécois d'antibiosurveillance vétérinaire (antibiorésistance et utilisation des antibiotiques)
 - Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens
 - Recherche
- Prévention et contrôle
 - Principes de biosécurité
 - Programmes pour assurer la salubrité alimentaire de la ferme à la table
 - Recherche
- Réglementation
 - Prescription vétérinaire obligatoire
 - Préparation et vente d'aliments médicamenteux réglementés
- Éducation
 - Formation des étudiants en médecine vétérinaire
 - Formation continue obligatoire des médecins vétérinaires sur l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques
 - Journée annuelle sur l'antibiosurveillance
- Observance
 - Campagne de sensibilisation des partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux
 - Campagne de sensibilisation de l'Association canadienne des médecins vétérinaires
 - Document d'information destiné aux exploitants de productions animales

Contexte de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux : quelques difficultés à surmonter

Les antibiotiques sont des outils précieux pour la santé et le bien-être des animaux de même que pour la santé des humains en diminuant le risque de transmission de certains agents de zoonoses. L'arrêt complet de leur utilisation en médecine vétérinaire ne serait donc pas justifiable. La figure 2 résume le cadre général de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux au Québec. Ceci étant, il y a place à de l'amélioration pour une meilleure antibiogouvernance. Les partenaires de la Stratégie se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour accroître l'antibiogouvernance dans leur milieu respectif. Pour atteindre cet objectif, on doit prendre en compte les particularités qui sont propres à la médecine vétérinaire et à l'élevage des animaux. La médecine vétérinaire concerne plusieurs types d'animaux, dont les animaux de compagnie, de loisir et d'élevage.

Tout d'abord, les particularités des espèces, des systèmes de production et des programmes de monitoring d'ici et d'ailleurs complexifient la collecte de données pour la surveillance de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux, leur analyse et leur interprétation. Néanmoins, les données d'utilisation des antibiotiques sont essentielles pour ajuster des politiques ou des recommandations concernant l'utilisation judicieuse des antibiotiques ainsi que pour évaluer l'efficacité des mesures concernant l'utilisation des antibiotiques qui seront éventuellement mises en place. Aussi, il existe des imperfections au niveau des réglementations. Celles-ci n'étant pas harmonisées à l'échelle nationale (ex. : prescription vétérinaire obligatoire pour tous les antibiotiques donnés aux animaux seulement au Québec), il est difficile d'imposer des restrictions supplémentaires aux éleveurs du Québec si, par exemple, elles ne sont pas appliquées ailleurs en Amérique du Nord. De plus, les vides juridiques actuels dans la réglementation fédérale ne permettent pas l'encadrement adéquat de l'importation de médicaments vétérinaires « pour usage personnel » et l'importation d'ingrédients pharmacologiques actifs à des fins de préparations magistrales. Également, les particularités de la médecine de population (élevage) et de celle des animaux de compagnie expliquent parfois la façon de traiter (ex. : l'ajout d'antibiotiques à l'alimentation du troupeau). Aussi, il est à noter que les pharmacopées sont réduites en médecine vétérinaire en raison de l'absence d'homologation appropriée pour certaines espèces animales. Ceci rend l'utilisation d'antibiotiques en dérogation des directives de l'étiquette, basée sur la littérature, inévitable. Ce problème est particulièrement criant chez les espèces dites mineures (ex. : lapins, chèvres, etc.). Finalement, notons que la notion de coût est toujours incluse dans la réalité du milieu vétérinaire et bioalimentaire. Le médecin vétérinaire exerce dans un contexte où les considérations économiques, et de bénéfiques s'il s'agit d'un éleveur, font partie de la réalité du quotidien. Contrairement aux soins chez les humains, les frais (consultation d'un médecin vétérinaire, tests diagnostiques, etc.) sont assumés directement par le propriétaire de l'animal ou des animaux dans la très grande majorité des cas. Des travaux sont présentement en cours pour évaluer les difficultés et proposer des pistes de solution pour y remédier.



Légende : ATB = antibiotiques

Références : ¹ Santé Canada http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/vet/antimicrob/amr_ram_hum-med-rev-fra.php

² gFARAD canadien <https://cgfarad.usask.ca/f-home.html>

³ Santé Canada <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/vet/antimicrob/amr-notice-ram-avis-20140410-fra.php>

Figure 2 : Figure générale de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux au Québec

Note : Le délai d'attente est le temps à respecter entre la dernière administration d'un médicament et l'abattage de l'animal pour la viande ou la récolte d'aliments de consommation (comme le lait, les œufs ou le miel) pour ne pas dépasser la limite maximale de résidus de l'antibiotique donné.

Campagne de sensibilisation : besoin d'une approche intégrée

La lutte à l'antibiorésistance doit se faire avec la vision du concept *Une santé*, car les humains, les animaux et l'écosystème sont tous en interrelation. Il y a avantage à unir les forces du monde médical pour mener une campagne de sensibilisation efficace basée sur des références scientifiques communes et des propos cohérents auprès de la population. *L'antibiorésistance est l'affaire de tous!*

Auteurs

Ce document a été rédigé par Dre Soulyvane Nguon dans le cadre de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux en collaboration avec le groupe de travail pour la promotion de l'utilisation judicieuse des antibiotiques. Les membres actuels [et anciens] du groupe de travail sont :

- Dr Michel Pepin (Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux)
- Dr Michel Savard (Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec)
- Dr Martin Choinière, [Dr Charles Surprenant] (Association des vétérinaires en industrie animale du Québec)
- Dre Elizabeth Doré, [Dre Alix Serapiglia] (Association des vétérinaires équins du Québec)
- M. Michel Duval, agr. (Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière)
- Dre Marie Archambault (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal)
- Dre France Desjardins, Dre Soulyvane Nguon, [Dr Michel Major], [Dre Marie Nadeau] (MAPAQ)
- Dr Alain Laperle (Ordre des médecins vétérinaires du Québec)
- M. Guylain Charron (Union des producteurs agricoles)

Une initiative des partenaires

DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX



Pour plus d'information

Pour obtenir une copie d'un document plus exhaustif sur le sujet veuillez adresser la demande à unesantebienpensee@mapaq.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information sur la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux : www.mapaq.gouv.qc.ca/unesantebienpensee.

Pour plus d'information sur la campagne de sensibilisation sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques adressée aux propriétaires d'animaux de compagnie, de loisir et d'élevage : www.mapaq.gouv.qc.ca/antibiotiques.